

Indice des prix à la consommation, mars 2015

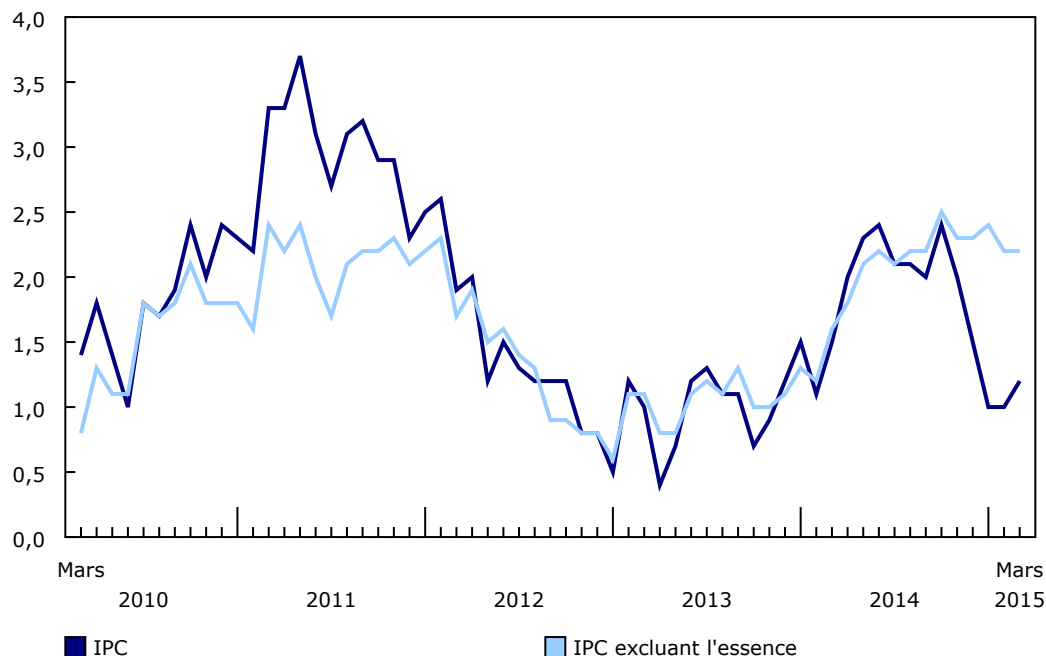
Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le vendredi 17 avril 2015

L'Indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 1,2 % au cours de la période de 12 mois se terminant en mars, après avoir progressé de 1,0 % en février.

Graphique 1

Variation sur 12 mois de l'Indice des prix à la consommation (IPC) et de l'IPC excluant l'essence

variation sur 12 mois en %



Source(s) : Tableau CANSIM [326-0020](#).

Les prix plus faibles de l'essence sont demeurés le principal déterminant atténuant la hausse de l'IPC au cours de la période de 12 mois se terminant en mars, ayant diminué de 19,2 %. Toutefois, le recul de mars a été moins prononcé que la baisse de 21,8 % d'une année à l'autre observée en février.

Sans l'essence, l'IPC a augmenté de 2,2 % d'une année à l'autre en mars, soit la même hausse que le mois précédent.

Sur une base mensuelle non désaisonnalisée, l'indice des prix de l'essence a augmenté de 6,3 % en mars, après avoir progressé de 9,4 % le mois précédent.

Variation sur 12 mois des composantes principales

Les prix de sept des huit composantes principales ont augmenté au cours de la période de 12 mois se terminant en mars, entraînés principalement par la hausse des prix des aliments, laquelle a été suivie des augmentations de l'indice des prix des dépenses courantes, de l'ameublement et de l'équipement du ménage ainsi que de l'indice des prix du logement. L'indice des prix des transports, qui comprend l'essence, a diminué d'une année à l'autre pour un cinquième mois consécutif.



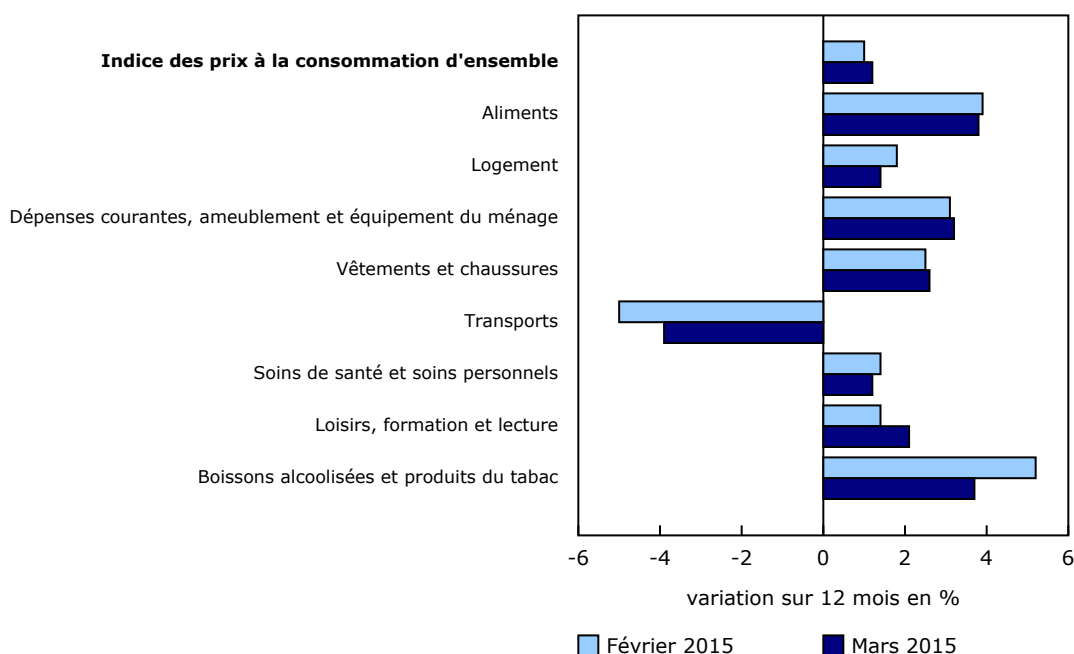
Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Graphique 2

Hausse des prix de toutes les composantes principales sauf celle des transports



Source(s) : Tableau CANSIM 326-0020.

En mars, les consommateurs ont déboursé 3,8 % de plus pour les aliments comparativement au même mois un an plus tôt. Les prix des aliments achetés en magasin ont augmenté de 4,2 % d'une année à l'autre, surtout en raison d'une hausse de 11,8 % des prix de la viande. Les prix plus élevés des légumes frais (+6,4 %) et des fruits frais (+2,1 %) ont également contribué à la hausse. Les prix des aliments achetés au restaurant ont progressé de 2,8 % d'une année à l'autre en mars.

Les coûts du logement ont affiché une hausse de 1,4 % d'une année à l'autre en mars, principalement en raison de l'augmentation de 9,1 % de l'indice des prix de l'assurance habitation et de l'assurance hypothécaire du propriétaire. Les consommateurs ont également payé davantage pour les loyers (+1,4 %), l'impôt foncier (+2,2 %) et l'électricité (+3,0 %). Par contre, les prix du mazout ont enregistré une baisse de 15,2 % en mars comparativement au même mois de l'année précédente.

Les coûts des transports ont diminué de 3,9 % au cours de la période de 12 mois se terminant en mars, après avoir reculé de 5,0 % en février. Les prix plus faibles de l'essence ont été le principal facteur contribuant à la baisse durant les deux mois. En revanche, les prix d'achat de véhicules automobiles ont augmenté de 1,8 % d'une année à l'autre en mars, alors qu'ils avaient diminué de 1,0 % le mois précédent.

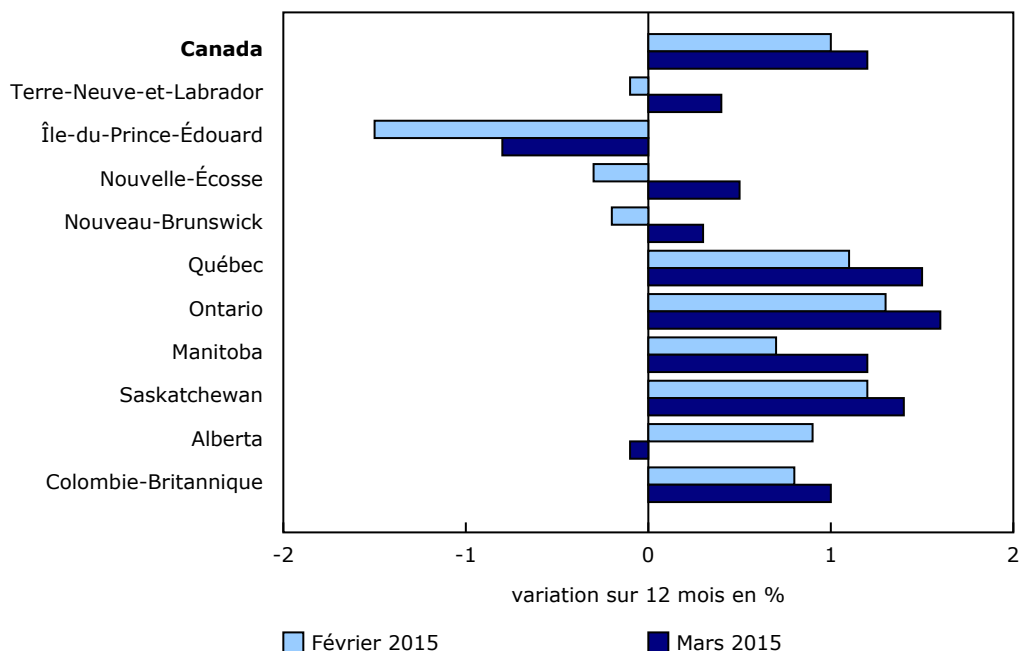
Variation sur 12 mois dans les provinces

Les prix à la consommation ont augmenté dans huit provinces au cours de la période de 12 mois se terminant en mars, la hausse la plus prononcée ayant été enregistrée en Ontario. Parmi les provinces de l'Atlantique, trois ont affiché une hausse d'une année à l'autre de leur IPC en mars, alors qu'elles avaient enregistré une baisse le mois précédent. L'Île-du-Prince-Édouard a fait exception, affichant sa quatrième baisse consécutive. En Alberta, les prix à la consommation ont également diminué d'une année à l'autre.

Des baisses d'une année à l'autre des prix de l'essence ont été observées dans toutes les provinces.

Graphique 3

Les prix à la consommation augmentent le plus en Ontario, alors qu'ils diminuent à l'Île-du-Prince-Édouard et en Alberta



Source(s) : Tableau CANSIM 326-0020.

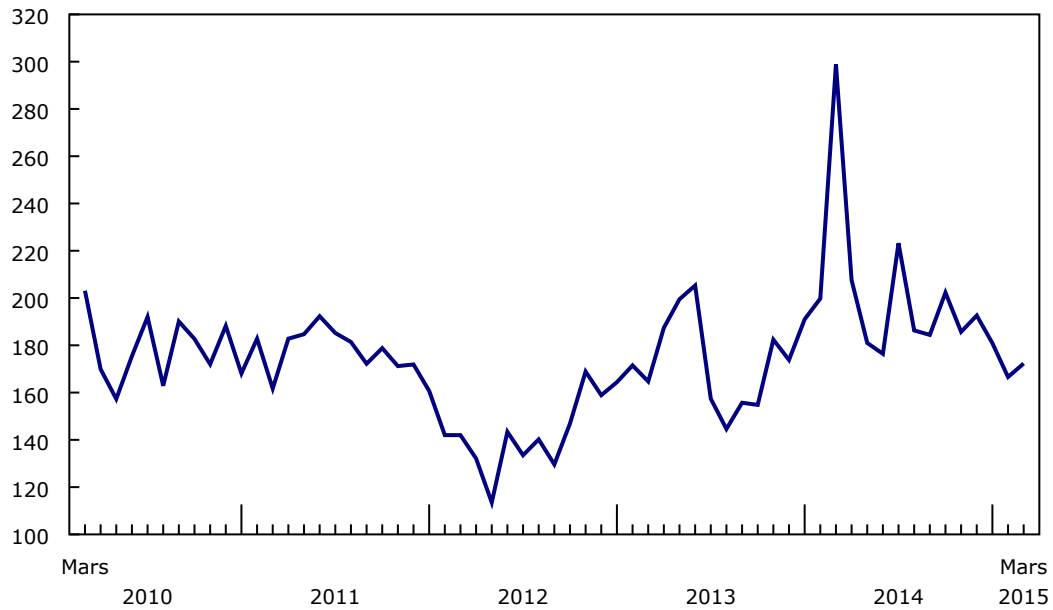
L'IPC de l'Ontario a augmenté de 1,6 % en mars comparativement au même mois un an plus tôt. Les prix du gaz naturel se sont accrus de 25,7 % dans la province au cours de la période de 12 mois se terminant en mars. Cette augmentation d'une année à l'autre reflétait principalement une hausse mensuelle de 33,6 % des prix du gaz naturel observée en avril 2014, à la suite d'une vague de froid prolongée. En outre, d'une année à l'autre, l'indice des prix de l'assurance habitation et de l'assurance hypothécaire du propriétaire a augmenté plus en Ontario qu'à l'échelle nationale.

En Nouvelle-Écosse (+0,5 %), à Terre-Neuve-et-Labrador (+0,4 %) et au Nouveau-Brunswick (+0,3 %), les prix à la consommation ont augmenté au cours de la période de 12 mois se terminant en mars. Parallèlement, l'IPC de l'Île-du-Prince-Édouard a diminué de 0,8 % d'une année à l'autre en mars, soit un recul plus faible qu'en février. Dans toutes les provinces de l'Atlantique, les prix du mazout, lequel est utilisé à grande échelle pour le chauffage dans cette région, ont affiché de plus faibles baisses d'une année à l'autre en mars que le mois précédent. L'effet de la baisse des prix du mazout a été plus prononcé à l'Île-du-Prince-Édouard, où la pondération du mazout dans le panier est 10 fois plus élevée qu'à l'échelle nationale.

En Alberta, les prix à la consommation ont fléchi de 0,1 % au cours de la période de 12 mois se terminant en mars, principalement en raison d'une baisse de 42,4 % des prix du gaz naturel, qui ont tendance à être volatils dans la province. Le recul d'une année à l'autre des prix du gaz naturel observé en mars était le reflet d'une hausse prononcée de l'indice des prix du gaz naturel de l'Alberta en mars 2014, quand les prix avaient augmenté de 49,6 % sur une base mensuelle. En plus de payer moins pour le gaz naturel d'une année à l'autre en mars, les consommateurs en Alberta ont déboursé 12,4 % de moins pour l'électricité.

Graphique 4 L'indice des prix du gaz naturel de l'Alberta

indice (2002=100)



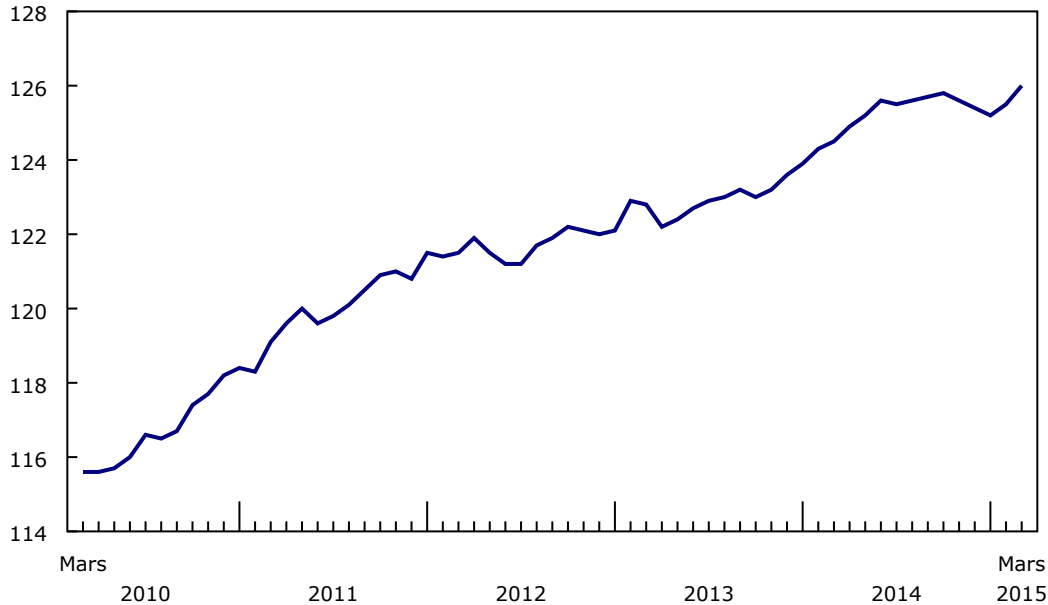
Source(s) : Tableau CANSIM [326-0020](#).

Hausse de l'Indice des prix à la consommation mensuel désaisonnalisé

Sur une [base mensuelle désaisonnalisée](#), l'IPC a augmenté de 0,4 % en mars, après avoir progressé de 0,2 % en février.

Graphique 5 L'Indice des prix à la consommation mensuel désaisonnalisé

indice (2002=100)



Source(s) : Tableau CANSIM [326-0022](#).

Parmi les huit composantes principales, six ont augmenté et une a diminué sur une base mensuelle désaisonnalisée en mars. L'indice désaisonnalisé des prix des vêtements et des chaussures n'a affiché aucune variation, ce qui signifie que la hausse mensuelle de 3,3 % de l'indice non désaisonnalisé était typique de mars.

L'indice désaisonnalisé des prix des transports a progressé de 0,8 % sur une base mensuelle en mars, après avoir augmenté de 0,7 % en février. Avant désaisonnalisation, l'indice des prix des transports s'est accru de 1,9 % en mars.

Sur une base mensuelle désaisonnalisée, l'indice des prix des loisirs, de la formation et de la lecture a progressé de 0,4 % en mars. Par contre, l'indice désaisonnalisé des prix des soins de santé et des soins personnels a reculé de 0,2 %.

Indice de référence de la Banque du Canada

L'[indice de référence de la Banque du Canada](#) a augmenté de 2,4 % au cours de la période de 12 mois se terminant en mars, après avoir progressé de 2,1 % en février.

Sur une base mensuelle, l'indice de référence désaisonnalisé a augmenté de 0,4 % en mars, après avoir affiché une hausse de 0,1 % en février.

Note aux lecteurs

Une série désaisonnalisée est une série dans laquelle on a éliminé les variations saisonnières. Il est recommandé aux utilisateurs de données qui se servent de l'Indice des prix à la consommation (IPC) à des fins d'indexation d'utiliser les indices non désaisonnalisés. Pour obtenir plus de renseignements sur la désaisonnalisation, voir [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

La Banque du Canada retranche de son indice de référence huit des composantes les plus volatiles de l'IPC (les fruits, les préparations à base de fruits et les noix; les légumes et les préparations à base de légumes; le coût de l'intérêt hypothécaire; le gaz naturel; le mazout et les autres combustibles; l'essence; le transport interurbain; les produits du tabac et les articles pour fumeurs) ainsi que l'effet des variations des taxes indirectes sur le reste des composantes.

Tableau 1
Indice des prix à la consommation, composantes principales et agrégats spéciaux, Canada — Données non désaisonnalisées

	Importance relative ¹	Mars 2014	Février 2015	Mars 2015	Février à mars 2015	Mars 2014 à mars 2015
	%	(2002=100)		variation en %		
Ensemble	100,00²	124,8	125,4	126,3	0,7	1,2
Aliments	16,41	134,4	139,5	139,5	0,0	3,8
Logement	26,80	131,4	133,1	133,3	0,2	1,4
Dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage	13,14	115,7	118,9	119,4	0,4	3,2
Vêtements et chaussures	6,08	94,0	93,3	96,4	3,3	2,6
Transports	19,10	131,7	124,3	126,6	1,9	-3,9
Soins de santé et soins personnels	4,73	118,1	120,1	119,5	-0,5	1,2
Loisirs, formation et lecture	10,89	106,5	107,9	108,7	0,7	2,1
Boissons alcoolisées et produits du tabac	2,86	145,3	150,3	150,7	0,3	3,7
Agrégats spéciaux						
Indice de référence de la Banque du Canada ³	85,39	122,5	124,7	125,4	0,6	2,4
Ensemble excluant l'énergie	92,21	121,5	123,7	124,3	0,5	2,3
Énergie ⁴	7,79	167,2	145,1	149,8	3,2	-10,4
Essence	3,84	189,2	143,7	152,8	6,3	-19,2
Ensemble excluant les aliments et l'énergie	75,80	118,6	120,3	121,0	0,6	2,0
Biens	46,68	117,0	115,3	117,0	1,5	0,0
Services	53,32	132,5	135,5	135,6	0,1	2,3

1. Panier de 2013 de l'Indice des prix à la consommation (IPC), selon les prix de décembre 2014, Canada, en vigueur à partir de l'IPC de janvier 2015.

2. Le total des chiffres peut ne pas correspondre à 100 % en raison de l'arrondissement.

3. La Banque du Canada retranche de son indice de référence huit des composantes les plus volatiles de l'IPC (les fruits, les préparations à base de fruits et les noix; les légumes et les préparations à base de légumes; le coût d'intérêt hypothécaire; le gaz naturel; le mazout et les autres combustibles; l'essence; le transport interurbain; les produits du tabac et les articles pour fumeurs) ainsi que l'effet des variations des taxes indirectes sur le reste des composantes. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'indice de référence, veuillez consulter [le site Web de la Banque du Canada](#).

4. L'agrégat spécial « énergie » comprend l'électricité, le gaz naturel, le mazout et les autres combustibles, l'essence, ainsi que le carburant, les pièces et les accessoires pour véhicules de loisirs.

Source(s) : Tableaux CANSIM [326-0020](#) et [326-0031](#).

Tableau 2
Indice des prix à la consommation pour les provinces et pour Whitehorse, Yellowknife et Iqaluit
— Données non désaisonnalisées

	Importance relative ¹	Mars 2014	Février 2015	Mars 2015	Février à mars 2015	Mars 2014 à mars 2015
	%	(2002=100)		variation en %		
Canada	100,00²	124,8	125,4	126,3	0,7	1,2
Terre-Neuve-et-Labrador	1,38	128,4	127,5	128,9	1,1	0,4
Île-du-Prince-Édouard	0,34	130,9	128,2	129,8	1,2	-0,8
Nouvelle-Écosse	2,47	128,9	128,0	129,6	1,3	0,5
Nouveau-Brunswick	1,87	125,1	124,2	125,5	1,0	0,3
Québec	21,60	122,9	123,9	124,7	0,6	1,5
Ontario	38,94	125,1	126,2	127,1	0,7	1,6
Manitoba	3,15	125,1	125,2	126,6	1,1	1,2
Saskatchewan	3,01	128,7	129,3	130,5	0,9	1,4
Alberta	13,20	133,1	132,0	133,0	0,8	-0,1
Colombie-Britannique	13,85	118,6	118,9	119,8	0,8	1,0
Whitehorse	0,08	124,3	122,1	123,0	0,7	-1,0
Yellowknife	0,08	128,0	128,4	129,4	0,8	1,1
Iqaluit (Déc. 2002=100)	0,03	117,3	118,9	119,1	0,2	1,5

1. Panier de 2013 de l'Indice de prix à la consommation (IPC), selon les prix de décembre 2014, en vigueur à partir de l'IPC de janvier 2015.

2. Le total des chiffres peut ne pas correspondre à 100 % en raison de l'arrondissement.

Source(s) : Tableaux CANSIM 326-0020 et 326-0031.

Tableau 3
Indice des prix à la consommation, composantes principales et agrégats spéciaux — Données désaisonnalisées¹

	Janvier 2015	Février 2015	Mars 2015	Janvier à février 2015	Février à mars 2015
	(2002=100)		variation en %		
Ensemble	125,2	125,5	126,0	0,2	0,4
Aliments	138,9	138,8	139,1	-0,1	0,2
Logement	133,1	133,1	133,3	0,0	0,2
Dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage	118,3	118,7	118,9	0,3	0,2
Vêtements et chaussures	94,3	94,2	94,2	-0,1	0,0
Transports	123,9	124,8	125,8	0,7	0,8
Soins de santé et soins personnels	120,0	120,0	119,8	0,0	-0,2
Loisirs, formation et lecture	108,1	108,9	109,3	0,7	0,4
Boissons alcoolisées et produits du tabac	149,9	150,3	150,7	0,3	0,3
Agrégats spéciaux					
Indice de référence de la Banque du Canada ²	124,6	124,7	125,2	0,1	0,4
Ensemble excluant les aliments et l'énergie ³	120,2	120,3	120,7	0,1	0,3

1. Une série désaisonnalisée est une série à partir de laquelle les variations saisonnières ont été éliminées. Chaque mois, l'indice désaisonné du mois précédent est révisé. Les données désaisonnalisées des trois dernières années sont révisées une fois par année au moment de la publication des données de janvier. Il est recommandé aux utilisateurs qui se servent des données de l'Indice des prix à la consommation (IPC) à des fins d'indexation d'utiliser les indices non désaisonnalisés. Pour obtenir plus de renseignements sur la disponibilité et l'utilisation des données de l'IPC désaisonnalisées, voir la section des Définitions, source de données et méthodes de l'enquête 2301.

2. La Banque du Canada retranche de son indice de référence huit des composantes les plus volatiles de l'IPC (les fruits, les préparations à base de fruits et les noix; les légumes et les préparations à base de légumes; le coût d'intérêt hypothécaire; le gaz naturel; le mazout et les autres combustibles; l'essence; le transport interurbain; les produits du tabac et les articles pour fumeurs) ainsi que l'effet des variations des taxes indirectes sur le reste des composantes. Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet de l'indice de référence, veuillez consulter le site Web de la Banque du Canada.

3. L'agrégat spécial « énergie » comprend l'électricité, le gaz naturel, le mazout et les autres combustibles, l'essence, ainsi que le carburant, les pièces et les accessoires pour véhicules de loisirs.

Source(s) : Tableau CANSIM 326-0022.

Données offertes dans CANSIM : tableaux [326-0009](#), [326-0012](#), [326-0020](#) et [326-0022](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2301](#).

Pour obtenir un rapport plus détaillé, veuillez consulter la publication *L'Indice des prix à la consommation*. Le numéro de mars 2015 de *L'Indice des prix à la consommation*, vol. 94, n^o 3 ([62-001-X](#)), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Il est possible d'obtenir plus de renseignements concernant les concepts et l'utilisation de l'Indice des prix à la consommation (IPC) en consultant *Le Document de référence de l'Indice des prix à la consommation canadien* ([62-553-X](#)).

Pour obtenir des renseignements concernant l'histoire de l'IPC au Canada, veuillez consulter la publication *Survol du premier siècle de l'Indice des prix à la consommation au Canada* ([62-604-X](#)).

Une [vidéo](#) présentant une vue d'ensemble de l'IPC est diffusée sur la chaîne YouTube de Statistique Canada.

L'IPC d'avril sera diffusé le 22 mai.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).